



COMMUNE DE VILLORSONNENS

Bulletin communal

N° 60 – Mai 2024



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONVOCATION	3
LE MOT DU SYNDIC.....	4
INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR	5
INFORMATIONS COMMUNALES.....	13
Tranquillité publique	13
Conseil des parents	13
Accueil extrascolaire vacances.....	13
EAU POTABLE	14
Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens	14
SENIORS DE VILLORSONNENS	15
Centenaire – Agnès Mayencourt	15
Nonagénaire – Monique Pittet	16
Nonagénaire – Antoine Chassot.....	16
CONTRÔLE DE L'HABITANT	17
Voyage à l'étranger d'un mineur non-accompagné d'un représentant légal	17
Documents d'identité	17
RENCONTRES.....	18
Sortie à la SAIDF	18
Petit nouvel-an.....	18
Coup de balai.....	18
Villorsonnens Bouge.....	19
Patrimoine suisse – clou rouge	20
INFORMATIONS REGIONALES	20



CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

**lundi 27 mai 2024, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens**

TRACTANDA

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2023**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
3. **Présentation des comptes 2023**
 - 3.1 Présentation des comptes de résultats et des investissements
 - 3.1.1 Rapport de la Commission financière
 - 3.1.2 Approbation
4. **Crédit d'investissement 2023 : Amélioration de l'accès à la déchetterie**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 4.3 Approbation
5. **Règlement sur la taxe sur la plus-value**
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Prise de position de la Commission financière
 - 5.3 Approbation
6. **Règlement scolaire**
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Prise de position de la Commission financière
 - 6.3 Approbation
7. **Consultation de la population au sujet de la mobilité sur la Commune de Villorsonnens**
 - 7.1 Introduction / principes généraux
 - 7.2 Proposition aménagement Chavannes-sous-Orsonnens
 - 7.3 Proposition aménagement Villarsiviriaux
 - 7.4 Proposition aménagement Villargiroud
 - 7.5 Proposition réduction vitesse entre Villargiroud et Orsonnens
8. **Information des projets en cours**
9. **Divers**

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée. Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.



LE MOT DU SYNDIC



Chères Habitantes, chers Habitants de Villorsonnens !

Comme le temps passe vite, votre équipe du Conseil communal arrive déjà à mi-mandat ! Nous avons mis en route beaucoup de projets, mais les lenteurs administratives nous forcent à la patience. Comme vous avez certainement pu le remarquer lors de vos promenades dans notre belle Commune, nous venons de terminer la transformation des écoles de Chavannes-sous-Orsonnens et de Villarsiviriaux en magnifiques appartements, les locataires ont emménagé en début d'année. Lors de notre prochaine assemblée, nous vous présenterons l'avancement des projets en lien avec la réfection des bâtiments de Villargiroud et d'Orsonnens.

Le Conseil communal continue de travailler pour l'amélioration des d'infrastructures souterraines communales et des routes et des ponts. D'ailleurs, nous nous planchons actuellement sur le projet de mobilité douce dans notre Commune.

Oui, c'est un sujet brûlant, mais c'est un sujet que nous devons mener ensemble. Pour cette raison, comme cela a été fait pour les questions énergétiques par le passé, le Conseil communal a décidé de vous proposer une consultation sur ces sujets lors de l'assemblée. Nous vous présenterons le résultat des études de deux bureaux d'ingénieurs et de nos réflexions. Vous pourrez ensuite nous donner vos avis et orienter nos décisions futures, pour le bien commun.

Lors de cette assemblée des comptes 2023, nous vous présenterons la situation financière de notre commune. C'est la deuxième fois que notre caissière communale prépare ces chiffres selon la nouvelle norme MCH2. C'est toujours assez compliqué, car la nouveauté du système amène des questions qui ne trouvent pas toujours une réponse simple. Comme vous pourrez le lire, nos comptes présentent un excédent de résultat de plus de CHF 80'000.-.

Ce n'est pas beaucoup, mais c'est le signe que nos finances sont gérées avec rigueur. Nous continuons à gérer nos ressources financières avec prudence, mais aussi dans l'esprit de la continuité d'un bon service à la population. La situation financière de notre Commune est saine actuellement. Comme vous l'entendrez lors de l'assemblée, ce sont nos charges liées qui sont difficilement maîtrisables au niveau de notre Commune. C'est la raison pour laquelle, vos Conseillers communaux s'engagent au niveau régional pour avoir un mot à dire sur ces charges.

Le Conseil communal se réjouit de vous retrouver lors de notre prochaine assemblée des comptes du lundi 27 mai prochain. Il y a évidemment, une partie formelle obligatoire pour gérer efficacement les affaires communales, mais la deuxième partie et l'apéritif sont des moments très importants pour les Conseillers. Nous avons à cœur de comprendre vos préoccupations et aussi de vous expliquer le pourquoi de telle ou telle décision. Venez nombreux, nous vous y attendons !

Il est aussi temps de vous souhaiter un excellent été et à ceux qui auront des vacances, de bons moments de repos.

Au plaisir de vous retrouver, recevez mes meilleurs messages !

Patrick Mayor



INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

3. PRESENTATION DES COMPTES 2023

Pour la deuxième fois, nous clôturons nos comptes 2023 sur le modèle comptable harmonisé « MCH2 ». Les comptes de l'année 2023 présentent un résultat positif de CHF 81'673.59. Avec MCH2, les amortissements ont augmenté de CHF 302'699.63 par rapport aux amortissements obligatoires de l'exercice 2021. Cette augmentation est compensée par le produit de CHF 266'629.70 provenant de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. Cette réserve constituée par la réévaluation pour MCH2 doit obligatoirement être dissoute dans les 10 ans.

Comme vous pourrez le lire, le Conseil communal a tout mis en œuvre pour respecter le budget voté par l'Assemblée. La mise en place de ce nouveau système comptable est fastidieuse et demande beaucoup d'investissement pour récolter les informations. Régulièrement, des nouveautés nous parviennent de la part du service des communes ou des fiduciaires. Au fur et à mesure, la nouvelle manière de comptabilisation et de lecture des comptes est mise à jour. Nous adressons nos sincères remerciements à notre caissière pour le travail accompli.

Ci-dessous, nous vous présentons les comptes de résultats et des investissements par classification, le détail du bilan ainsi que l'annexe aux comptes.

Le bilan et les comptes sont disponibles sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale ou directement consultables via les QR-code ci-après :

Compte de résultats 2023



*Compte d'investissements
2023*



Bilan



Annexe



Compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	627,865.41	164,620.60	627,800.00	146,000.00	619,474.99	198,249.13
			463,244.81		481,800.00		421,225.86
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	133,010.40	81,407.80	135,800.00	81,800.00	161,917.15	144,554.40
			51,602.60		54,000.00		17,362.75
2	FORMATION	2,407,281.60	172,457.20	2,374,200.00	121,800.00	2,248,722.45	165,850.48
			2,234,824.40		2,252,400.00		2,082,871.97
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	414,288.68	111,739.59	420,600.00	101,500.00	424,645.15	109,075.05
			302,549.09		319,100.00		315,570.10
4	SANTE	689,556.15	5,512.40	757,200.00	7,000.00	712,558.95	6,887.70
			684,043.75		750,200.00		705,671.25
5	PREVOYANCE SOCIALE	678,563.95	16,273.50	735,700.00	22,300.00	704,442.05	21,872.90
			662,290.45		713,400.00		682,569.15
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	382,605.05	26,745.00	362,100.00	20,000.00	337,130.50	20,650.00
			355,860.05		342,100.00		316,480.50
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	1,070,131.55	967,612.10	918,800.00	895,800.00	1,017,219.25	957,084.50
			102,519.45		23,000.00		60,134.75
8	ECONOMIE PUBLIQUE	24,846.30		24,900.00		23,909.85	
			24,846.30		24,900.00		23,909.85
9	FINANCES ET IMPOTS	252,647.35	5,134,428.25	134,900.00	5,081,500.00	329,491.57	4,955,287.75
		4,881,780.90		4,946,600.00		4,625,796.18	



Compte	Libellé	Comptes Charges	2023 Produits	Budget Charges	2023 Produits	Comptes Charges	2022 Produits
		6,680,796.44	6,680,796.44	6,492,000.00	6,477,700.00	6,579,511.91	6,579,511.91
	Excédent de charge				14,300.00		
	Excédent de produit (déjà comptabilisé sous 9)		81,673.59				233,855.37
		6,680,796.44	6,680,796.44	6,492,000.00	6,492,000.00	6,579,511.91	6,579,511.91



Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	21,925,203.02	32,496,665.54	30,738,489.85	23,683,378.71
10	Patrimoine Financier (PF)	3,564,643.90	20,488,874.19	18,970,173.62	5,083,344.47
100	Disponibilités et placements à court terme	1,393,110.17	10,347,286.60	10,966,577.44	773,819.33
101	Créances	-2,289,795.16	7,629,076.18	8,001,567.59	-2,662,286.57
104	Actifs de régularisation	3,898,869.44	670,165.76	2,028.59	4,567,006.61
108	Terrains PF	562,459.45	1,842,345.65		2,404,805.10
14	Patrimoine administratif (PA)	18,360,559.12	12,007,791.35	11,768,316.23	18,600,034.24
140	Immobilisations corporelles PA	18,291,853.28	6,359,995.90	6,137,859.13	18,513,990.05
142	Immobilisations en cours PA	26,505.84	23,656.05	6,317.70	43,844.19
145	Participations aux entreprises publiques	42,200.00			42,200.00
149	Consolidation immobilisations		5,624,139.40	5,624,139.40	
2	PASSIF	21,925,203.02	9,637,593.32	7,879,417.63	23,683,378.71
20	Capitaux de tiers	12,474,398.93	8,959,224.91	7,312,457.66	14,121,166.18
200	Engagements courants	348,485.40	6,760,082.70	6,600,599.30	507,968.80
204	Passifs de régularisation	117,446.00	-5,179.00	61,580.00	50,687.00
206	Engagements financiers à long terme	12,008,467.53	2,204,321.21	650,278.36	13,562,510.38
29	Capital propre	9,450,804.09	678,368.41	566,959.97	9,562,212.53
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	2,929,824.37	362,839.45	66,474.90	3,226,188.92
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	2,399,667.34		266,629.70	2,133,037.64
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	4,121,312.38	315,528.96	233,855.37	4,202,985.97
	Total de l'actif	21,925,203.02	32,496,665.54	30,738,489.85	23,683,378.71
	Total du passif	21,925,203.02	9,637,593.32	7,879,417.63	23,683,378.71
		-0.00	22,859,072.22	22,859,072.22	-0.00





Commune de
Villorsonnens

Liste des engagements conditionnels ou des garanties
(art. 56 let. d RELCo)

Villorsonnens, le
12.03.2024

LISTE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 31.12.2022 au 31.12.2023

Association du Cycle d'orientation de la Glâne

3 652 834.95

3 841 508.75

Réseau santé de la Glâne

2 124 682.40

2 459 914.40

AEGN

360 457.35

324 320.00

6 137 974.70

6 625 743.15

Soit une augmentation de la dette de :

487 768.45



4. DEMANDE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

La demande de crédit concerne l'accès à la zone industrielle adjacente à la déchetterie communale.

La zone industrielle s'est agrandie et la surface de celle-ci est définitive pour les dix à quinze prochaines années, raison pour laquelle ses accès doivent convenir à tous et permettre son exploitation de manière convenable. Le but de l'aménagement est de permettre aux poids lourds d'accéder correctement à la zone et de sécuriser la sortie de la déchetterie.

Tant en direction de Chavannes-sous-Orsonnens qu'en direction de Villargiroud, un accès sécurisé doit être garanti. La place libérée sur l'accès actuelle sera attribuée à la déchetterie afin de permettre au Conseil Communal d'envisager une solution pérenne pour la gestion des déchets verts de type branche ainsi que du gazon. Les treillis seront remis en état dans le cadre de cet investissement.

Le montant de l'investissement est de CHF 70'000.- et serait financé par emprunt bancaire.

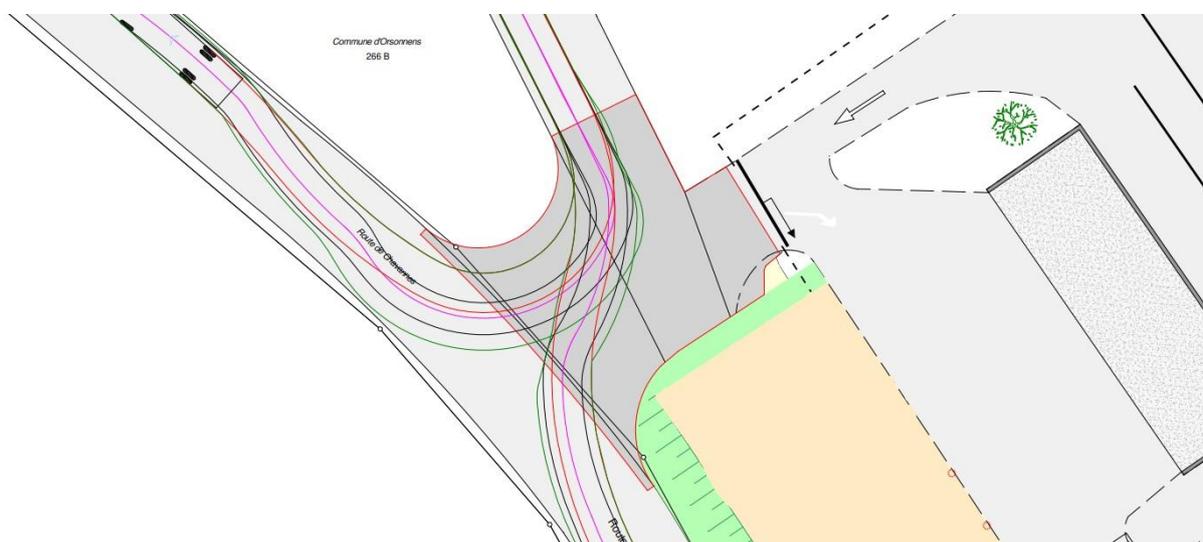


Image : Giration d'un camion

5. RÈGLEMENT SUR LA TAXE SUR LA PLUS-VALUE

Les dispositions légales modifiant la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATEC) en lien avec la taxe sur la plus-value sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2023. L'art. 113a al. 1a LATEC permet désormais aux communes de prélever une taxe communale sur la plus-value liée à des mesures d'aménagement sur la base de la taxation cantonale. Cette taxe communale se monte au maximum à un quart du prélèvement cantonal et elle est déduite du prélèvement cantonal. Le canton continuera d'assumer toute la procédure de taxation, d'estimation et de perception, avec la différence qu'une part du montant perçu sera versée aux communes qui se seront dotées d'un règlement communal (art. 113c al. 5 LATEC).

La Commune de Villorsonnens a donc élaboré un règlement concernant cette taxe avec le % maximum autorisé par la loi.

Le règlement est disponible sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale ou directement consultables via les QR-code ci-après :



6. RÈGLEMENT SCOLAIRE

Suite à l'adoption de la loi du 23 mars 2018 sur les finances communales (LFCo), ainsi que de l'ordonnance du 24 septembre 2019 fixant des montants maximaux facturables dans le cadre de la scolarité obligatoire, nous avons dû adapter notre règlement scolaire, dont la précédente version datait du 24 avril 2017.

Les changements concernent essentiellement les montants maximaux que nous pourrions demander dans des cas particuliers impliquant la participation des parents aux frais de scolarité (par exemple au cas où un élève domicilié dans une autre commune serait scolarisé à Villorsonnens).

Il s'agit d'une modification obligatoire des montants maximaux, inclus dans le règlement, et qui sont fixés par le canton.

Le règlement est disponible sur le site internet www.villorsonnens.ch et à l'administration communale ou directement consultables via les QR-code ci-après :



7. CONSULTATION SUR LE SUJET DE LA MOBILITÉ

Pour mémoire, la traversée d'Orsonnens, incluant le carrefour devant l'auberge, est un projet mixte du Canton et de notre Commune. Une solution de compromis a été trouvée et sera mise à l'enquête cet été.

Concernant l'amélioration de la sécurité dans les trois autres villages, les études menées démontrent qu'il s'agit aussi de trouver un compromis entre les différents utilisateurs (véhicules légers, tracteurs, piétons) tout en préservant les finances communales. Le Conseil communal a décidé de présenter l'état des solutions retenues afin d'avoir un consensus le plus large possible avant de passer en demande d'investissement à la fin de cette année.

Enfin, pour donner suite à une pétition de citoyennes et citoyens, le Conseil communal souhaite dialoguer avec la population concernant le passage à 60 km/h du tronçon entre les villages d'Orsonnens et Villargiroud (route cantonale).

8. INFORMATION DES PROJETS EN COURS

- **Ancienne école de Villargiroud**

La mise à l'enquête est terminée et aucune opposition n'a été enregistrée. Le permis de construire a été délivré. La commune estime le début des travaux dans le courant du deuxième trimestre de cette année.

- **Auberge du Cheval Blanc**

Le dossier de l'Auberge a été mis à l'enquête et aucune opposition ou remarque n'a été déposée à la commune. Les travaux vont débiter le deuxième trimestre de cette année.

- **Renouvellement adduction d'eau à Villarsiviriaux**

La mise à l'enquête est terminée. Le dossier est actuellement en circulation dans les services du canton pour préavis. Travaux projetés après les vacances d'été.

- **Captages avec Romont**

La commune a lancé les démarches pour les prospections avec les bureaux d'ingénieurs concernés. Les travaux de sondage plus concrets se feront dès la fin du mois de mai 2024.

- **Photovoltaïque communal**

L'école et la halle communale d'Orsonnens seront dotées de panneaux solaires dès le début des vacances d'été, cette période ayant été choisie pour éviter la présence d'enfants durant le chantier. Il s'agit d'une des plus importantes installations prévues sur les bâtiments communaux, l'ensemble ayant une puissance de 190 kWc sur 850 m², permettant une production annuelle estimée à 190'000 kWh.



INFORMATIONS COMMUNALES

Tranquillité publique

Le Conseil communal demande à la population de veiller au respect de la tranquillité de chacun et de ne pas provoquer des nuisances sonores abusives. Les cas d'urgence ainsi que les cas d'entreprises exigeant une exploitation continue sont réservés.

Merci d'avance d'éviter :

- de faire du bruit sans nécessité sur le domaine public entre 22h et 6h
- d'utiliser sur le domaine privé des appareils bruyants (tondeuses à gazon, ventilateur, pompe, aspirateur, compresseur, etc.) pendant les dimanches et jours fériés, durant la pause de midi (entre 12h et 13h) ainsi que durant la nuit de 22h à 6h.

Conseil des parents

Suite à la démission de notre présidente actuelle, le Conseil des Parents de Villorsonnens est à la recherche d'un nouveau membre !

En tant que membre du Conseil des Parents, vous aurez l'opportunité de contribuer activement à la vie scolaire de nos enfants en renforçant le lien qui existe entre l'équipe enseignante, la commune et les parents, que vous représenterez. Vous serez amené à discuter des activités extrascolaires et contribuer à des projets éducatifs et/ou ludiques (St-Nicolas, Concert de Noël, etc.).

Nous recherchons de préférence un résident d'Orsonnens ou de Villarsiviriaux, afin de garantir une représentativité locale au sein du Conseil. Cependant, nous encourageons également les candidatures des résidents des autres villages de la commune qui souhaiteraient s'investir dans la vie de notre communauté scolaire.

Si vous êtes intéressé(e) à rejoindre le Conseil des Parents, veuillez envoyer un e-mail de candidature à elise.dan-glauser@villorsonnens.ch. Nous sommes impatients de vous accueillir au sein du conseil !

Date limite de candidature : 31 mai 2024

Accueil extrascolaire vacances

À compter des vacances d'octobre 2024, les AES de Villaz, Châtonnaye-Torny, et Villorsonnens se regroupent pour vous proposer un « Accueil extrascolaire VACANCES », prenant en charge vos enfants de la 1H à la 8H. Vous pourrez y inscrire vos enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans le repas de midi. Les accueils se feront selon le tournus suivant :

1 ^{ère} année	2024-2025
Automne 2024	Châtonnaye-Torny
Carnaval 2025	Villorsonnens
Pâques 2025	Villaz
7 – 18 Juillet 2025 *	Villorsonnens
11 – 27 Août 2025 *	Châtonnaye-Torny
* Les dates des ouvertures estivales sont encore provisoires. Note : les parents sont tenus de véhiculer les enfants au et depuis le lieu d'accueil. L'ouverture se fait sous réserve d'acceptation de l'AES vacances du SEJ	

Les tarifs seront les mêmes que pour l'AES hors-vacances de Villorsonnens, indépendamment du lieu d'accueil. Les subventions sont octroyées de la même manière qu'en période scolaire. Les informations relatives à l'inscription seront envoyées aux parents des élèves du primaire vers fin mai 2024.



EAU POTABLE

Distribution d'eau potable de la commune de Villorsonnens

Devoir d'information des distributeurs d'eau potable

L'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 (OPBD) prescrit (art. 5) que toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable distribuée aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de sa qualité.

En 2023, environ 120'000 mètres cube d'eau potable ont été fournis au réseau de la commune pour les villages de Orsonnens, Villargiroud, Chavannes-sous-Orsonnens et de Villarsiviriaux. Nous énumérons ci-dessous, les principales données concernant la provenance de l'eau :

Producteur	Ressource	Type	Traitement
Villorsonnens	Preneys	Source	Ultraviolet
	Moilles	Nappe	Ultraviolet
	Chalets	Source	Ultraviolet
	Léchaire	Source	Filtre à sable lent Ultraviolet
	Villarsiviriaux	Nappe	Ultraviolet

Au total, 69 échantillons d'eau potable ont été prélevés dans le réseau de la commune durant l'année 2023. Sur les analyses effectuées, 9 échantillons ont présenté une inconformité. Le tableau ci-après résume la nature de l'inconformité et les mesures prises.

Date	Lieu de prélèvement	Inconformité	Mesures
14.02.2023	Distribution Villarsiviriaux	Germes aérobies mésophiles	Rinçage réseau Prélèvement de contrôle
14.02.2023	Sources La Léchaire & puits Villarsiviriaux, après UV	Germes aérobies mésophiles	Nettoyage et désinfection des équipements
23.03.2023	Sources La Léchaire & puits Villarsiviriaux, après UV	Germes aérobies mésophiles	Remplacement d'éléments perturbateur
11.05.2023	Distribution Villargiroud	Turbidité	Rinçage réseau Prélèvement de contrôle
11.05.2023	Distribution Chalets / Planafaye	Germes aérobies mésophiles	Rinçage réseau hebdomadaire
31.08.2023	Réservoir Les Asses, conduite de départ	Germes aérobies mésophiles	Recontrôle par période sèche pour vérifier de potentielles infiltration
06.09.2023	Réservoir Les Asses, conduite de départ	Germes aérobies mésophiles	Recherche de la source des germes avec prélèvement des entrées/sorties de chaque cuves
18.09.2023	Réservoir Les Asses, cuves gauche et droite, conduite de départ	Germes aérobies mésophiles	Chloration provisoire Adaptation des paramètres d'exploitation

Ces dépassements de tolérance sont liés aussi bien aux fortes modifications du réseau de distribution (sens de flux de l'eau dans les conduites à certains endroits différents et favorisant ainsi le décollement de dépôts organiques déjà présents à l'intérieur des conduites) qu'à la mise en service d'un puits de captage nouvellement réalisé (puits des Moilles) et dont la présence de GAM (surtout en période de pluie) a nécessité la mise en place d'une chloration provisoire qui sera à terme remplacé par un traitement par UV.

À noter que, dans la nouvelle Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public "OPBD" entrée en vigueur le 1^{er} février 2024, le critère des germes aérobies mésophiles (GAM) a été supprimé des exigences microbiologiques relatives à l'eau potable.

Les tableaux ci-dessous, présentent les plages de valeurs de dureté et de teneur en nitrate de l'eau potable :

Paramètre	Valeur	Remarque
Dureté totale	24 degrés français	Eau assez dure
Teneur en nitrate	7 mg/l	La tolérance légale est de 40 mg/l.

Le site internet www.eaupotable.ch regroupe les informations sur la qualité de l'eau d'un grand nombre de communes de toute la Suisse, dont celles de notre commune.

Tout complément d'information peut être obtenu auprès de l'entreprise SINEF au 026 350 11 60 ou par mail à info@sinef.ch.

SENIORS DE VILLORSONNENS

Centenaire – Agnès Mayencourt

En date du 15 avril dernier, une délégation du Conseil communal accompagnée du Conseiller d'Etat, Monsieur Didier Castella et de son huissier en costume de cérémonie ont rencontré Madame Agnès Mayencourt ainsi que sa famille à l'occasion de ses 100 ans.

Quelle émotion pour notre Commune de compter une centenaire parmi nos citoyennes et citoyens !



Nonagénaire – Monique Pittet

Le 26 décembre 2023, Madame Monique Pittet est entrée dans sa nonantième année. Nous profitons de ce bulletin pour lui adresser à nouveau nos meilleurs vœux de santé et nos cordiaux messages !

**Nonagénaire – Antoine Chassot**

C'est le 10 avril dernier que Monsieur Antoine Chassot a fêté ses 90 printemps !

À cette occasion, une délégation du Conseil communal a rencontré M. Chassot et une partie de sa famille au bureau communal pour partager un moment convivial. Nous lui réitérons tous nos vœux et de beaux jours à venir.



CONTRÔLE DE L'HABITANT

Voyage à l'étranger d'un mineur non-accompagné d'un représentant légal

Pour les enfants mineurs qui voyagent à l'étranger sans leur représentant légal, nous proposons une attestation communale. Un des deux parents (ou dans le cas de parents non-mariés, séparés ou divorcés, le parent détenant l'autorité parentale et le droit de garde sur l'enfant) est prié de compléter le formulaire « Autorisation des parents de sortie du territoire suisse » qui se trouve sur le site internet communal www.villorsonnens.ch, sous l'onglet « Contrôle des habitants – Attestations diverses » et de venir le faire signer à l'Administration communale.

Le Touring Club Suisse (TCS) propose un formulaire gratuit mais non attesté par la commune. Vous pouvez le télécharger sur le site du TCS : <https://www.tcs.ch/fr/camping-voyages/informations-touristiques/bon-a-savoir/conseils-voyages/autorisation-voyager-enfants-modele.php>.

Documents d'identité

Vous pouvez commander une **carte d'identité** auprès de l'administration communale où vous devez vous présenter en personne avec les documents suivants :

- Une photo-passeport récente et de bonne qualité (expression du visage neutre)
- Votre ancienne carte d'identité pour annulation.
- En cas de perte de l'ancienne carte d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie pour faire établir un avis de perte ; celui-ci est obligatoire pour pouvoir commander une nouvelle carte (cet avis de perte est soumis à un émolument de CHF 35.00).
- Les enfants de 7 ans révolus doivent être présents, accompagné d'un parent pour signature.

Si vous avez besoin d'un **passeport**, vous devez vous rendre directement au **Service de la population et des migrants** à Granges-Paccot. Il est obligatoire de prendre rendez-vous :



- Par téléphone au 026 305 15 26 (temps d'attente possible)
- Par internet sur : www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite



RENCONTRES

Sortie à la SAIDEF

Une visite de la SAIDEF, organisée par GRAINE DE, a eu lieu le jeudi 8 février 2024. Celle-ci, a été très appréciée par petits et grands.



Petit nouvel-an

Suite à son succès en 2023, le Conseil communal avait à cœur de partager à nouveau un moment avec la population à l'occasion du Petit Nouvel-an !

Le jeudi 11 janvier 2024, plus de 150 personnes sont venues partager une soupe, élaborée et servie par des personnes de l'institution du Radeau, les dames de la vulgarisation du Gibloux ont confectionné de délicieux gâteaux, les enfants de l'AES ont réalisé des jolies bougies et ChrissMusic a géré l'animation musicale.

Merci infiniment à toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette sympathique soirée et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Coup de balai

Le samedi 16 mars 2024, près de 40 personnes (petits et grands) ont participé à l'opération « Coup de balai » organisée par GRAINE DE, en collaboration avec la Commune.

Merci à tous pour ce bel effort collectif !



Villorsonnens Bouge

Cette année, la Commune de Villorsonnens participe à nouveau au duel intercommunal de suisse.bouge entre le 1^{er} mai et le 2 juin 2024. L'objectif recherché est de réunir la population et de faire connaître les associations villageoises. A cette occasion, celles-ci ont répondu présentes en proposant plusieurs activités. La Commune a le plaisir d'organiser une randonnée le samedi 18 mai prochain.

Le programme complet se trouve sous :

<https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes/villorsonnens-21687>



Programme 1/2

Quand	Horaire	Quoi	Rendez-vous	Qui
3 mai	13h30 15h00	Marche autour de Villargiroud	Rte du Châtelard 27 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
4 mai	10h00 17h00	Rallye des légendes	Place de fête du Giron des musiques	Fanfare d'Orsonnens
8 mai	19h30 21h00	Unihockey	Salle de gym Orsonnens	Club d'unihockey
10 mai	19h30 21h00	Badminton	Salle de gym Orsonnens	Club de badminton
11 mai	14h00 16h30	Balade familiale à vélo	Salle de gym Orsonnens	Etienne Alexandre
13 mai	20h00 21h00	Gym Fitness	Salle de gym Orsonnens	Gym Fitness Villorsonnens
17 mai	13h30 15h00	Marche autour de Villargiroud	Rte du Châtelard 27 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
17 mai	19h30 21h00	Badminton	Salle de gym Orsonnens	Club de badminton
18 mai	09h00 15h00	Randonnée communale	Salle de gym Orsonnens	Commune de Villorsonnens
22 mai	18h00 20h30	Sortie des cycloportifs en vélo de route	Salle de gym Orsonnens	Etienne Alexandre

Programme 2/2

Quand	Horaire	Quoi	Rendez-vous	Qui
22 mai	20h00 21h30	Mise en voix en musique	Salle paroissiale Orsonnens	Chœur mixte
24 mai	13h30 15h00	Marche autour de Villargiroud	Rte du Châtelard 27 Villargiroud	Les Gazelles du Gibloux
24 mai	19h30 21h00	Badminton	Salle de gym Orsonnens	Club de badminton
25 mai	09h00 11h30	Balade commentée dans le Gibloux	Route du Gibloux, Villarsiviriaux	Graine de
25 mai	19h00 23h00	Match aux cartes	Salle de gym Orsonnens	Sté Jeunesse Villargiroud
30 mai	09h30 11h00	Défilé de la Fête Dieu (Comptage individuel des minutes)	Eglise d'Orsonnens	Paroisse d'Orsonnens
31 mai	19h30 21h00	Badminton	Salle de gym Orsonnens	Club de badminton

Nous comptons sur votre participation active pour nous faire gagner des points en cumulant des minutes d'activités ! D'ailleurs, vous avez également la possibilité d'enregistrer vos activités individuelles grâce à l'application mobile « Duel intercommunal Coop » disponible sur Android ou Apple Store. Chaque personne qui télécharge l'application peut définir elle-même la commune pour laquelle elle cumulera des minutes de manière individuelle (en faisant son jogging, sa marche, son fitness, etc.). **Télécharger l'application :**



Patrimoine suisse – clou rouge

Entre 2018 et 2021, un « Clou rouge » en métal, mesurant 1m70, a été l’emblème de nos actions de valorisation du patrimoine romand, parcourant plus de 756 km à travers nos régions. Le public a ainsi eu le plaisir de découvrir des lieux magnifiques et un patrimoine parfois méconnu ou difficile d’accès. L’expérience est reconduite cette année autour du thème 2024 de l’Écu d’or, « Culture du bâti, climat et biodiversité ». Onze arrêts sont proposés sur l’ensemble du territoire romand par les huit sections concernées. L’idée consiste à planter symboliquement le clou rouge à proximité immédiate d’un lieu patrimonial qui fait - ou devrait faire - l’objet d’une mise en valeur particulière.

Le Clou rouge est une action proactive et éminemment positive qui rassemble le public et Patrimoine suisse autour de manifestations festives, de visites guidées et de débats. L’objectif est de sensibiliser tout un chacun à la thématique du patrimoine bâti et de susciter une réflexion constructive.

Visite de l’école d’Orsonnens le vendredi 28 juin 2024 à 16h00 : présentation et apéritif gratuits

Le village d’Orsonnens possède une histoire lointaine et un riche patrimoine. En marge du périmètre ISOS d’importance nationale, la nouvelle école allie tradition et modernité. Le volume compact est revêtu de tavillons soigneusement travaillés. A l’intérieur, un pilier s’élève jusqu’au toit, pièce maîtresse de la structure en bois du bâtiment. Les neuf salles de classes sont disposées autour de cet élément central. Cette école représente avec originalité le thème du Clou rouge de l’année 2024.

Plus d’informations : <https://clourouge.patrimoinesuisse.ch/>

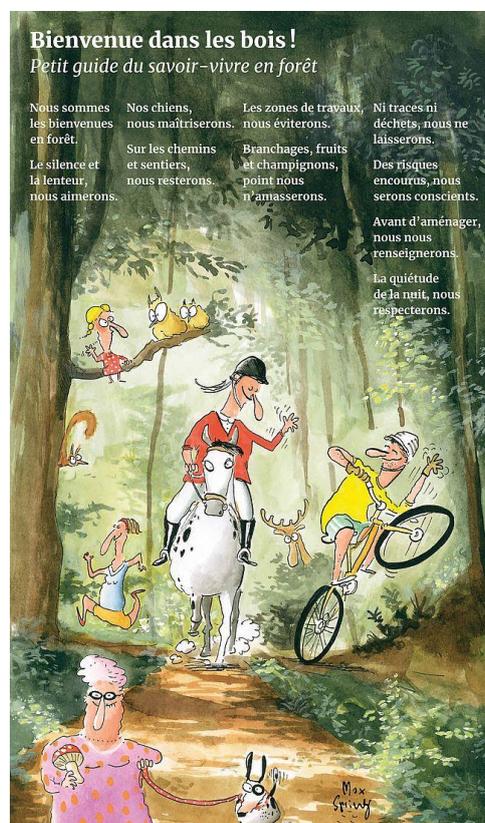
INFORMATIONS REGIONALES

Secteurs des forêts

À l’initiative de la Communauté de travail pour la forêt, 20 organisations suisses ont élaboré dix petits principes pour profiter de la forêt tout en la préservant. Le « Petit guide du savoir-vivre en forêt » invite les visiteurs de la forêt à suivre quelques règles simples pour ménager la forêt et, avec elle, nous tous. Le guide existe sous forme de flyer, affiche et vidéo avec des illustrations de Max Spring.

De plus en plus de personnes vont se ressourcer en forêt, avec des points de vue et des motivations très différents. Des conflits peuvent alors émerger, que ce soit entre les promeneurs et l’écosystème, entre différents groupes d’utilisateurs ou entre les promeneurs et les objectifs et intérêts des propriétaires et exploitants des forêts. Beaucoup de ces conflits peuvent être désamorçés au moyen de comportements simples.

Téléchargez le petit guide du savoir-vivre en forêt sous : <https://www.freizeitwald.ch/fr>



Service Aide aux proches

Service de relève et d'accompagnement à domicile

- Vous vous occupez régulièrement d'une personne âgée ou malade et avez besoin parfois d'être remplacé ?
- Vous vivez chez vous mais avez besoin de soutien ?

Une auxiliaire de santé CRS accompagne la personne à domicile, offre une présence rassurante et l'aide dans les activités de la vie quotidienne : habillage, aide pour l'hygiène, promenade et sorties, accompagnement chez le médecin, suivi des médicaments, aide pratique au domicile, tâches administratives. Nous intervenons régulièrement ou ponctuellement selon vos besoins, entre 3 et 8h par jour.

Repas accompagnés

- Vous avez besoin d'aide et de compagnie pour les repas ?
- Votre parent ne mange plus ou mal et vous vous faites du souci ?

Un-e auxiliaire de santé CRS accompagne la personne à domicile dans toutes les étapes du repas : définir le menu, faire les courses, gérer les réserves, cuisiner et manger ensemble, aider pour la prise alimentaire et passer un moment convivial ensemble !

Bons de 3h gratuites

Vous voulez tester nos services sans vous engager ? Profitez de nos 3h gratuites !

Bon à savoir : Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel et de la fortune. Remboursés par les prestations complémentaires et dans certains cas par les assurances maladies complémentaires.

Renseignements et demandes : Tél. : 026 347 39 79 du lundi au vendredi de 07h30-11h30 / aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2
1700 Fribourg



Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.

— **BON** —

**3 HEURES
GRATUITES**

POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE

1 bon par famille

Nom:

Prénom:

N° de téléphone:

Adresse:

.....

NPA et Lieu:

E-mail:

Le Repas accompagné

Un service d'aide au repas pour les personnes âgées et/ou malades qui vivent à domicile.



Le Repas accompagné est un moment de partage à domicile entre une personne âgée et/ou malade et une Auxiliaire de santé CRS formée et qualifiée.

Selon les désirs et capacités de la personne ou les demandes de ses proches, le Repas accompagné c'est :

- un menu sain et appétissant défini ensemble
- un accompagnement pour les courses et le choix des produits
- des plats confectionnés à quatre mains
- une jolie table pour le plaisir des yeux
- un repas savoureux et convivial
- des astuces pour ouvrir l'appétit et donner envie de manger
- des méthodes pour faciliter la prise alimentaire

Le Repas accompagné dure 3 heures et son tarif est défini en fonction des possibilités financières de la personne.

Renseignements

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 11h30
au **026 347 39 79**

Croix-Rouge fribourgeoise

Aide aux proches
Rue G.-Techtermann 2
1700 Fribourg
aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



ÉTAT DE Fribourg
STADT Fribourg
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Promotion Santé
Suisse

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse





Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Nous consultons à domicile ou dans nos antennes à Fribourg, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin, Morat et au Centre de santé du Sud fribourgeois à Billens et à Riaz.

	<p>Ligue fribourgeoise contre le cancer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches • Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching) • Activités d'information et de prévention • Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique <p>026.426.02.90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch</p>
	<p>Dépistage du cancer Fribourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans • Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans • Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon <p>026 425 54 00 – depistage@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch</p>
	<p>Équipe mobile de soins palliatifs Voltigo</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins palliatifs spécialisés • Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave • Assistance 24/7 aux personnes accompagnées et à leurs proches • Formation de professionnels et de bénévoles <p>026 426 00 00 – voltigo@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch</p>
	<p>diabètefribourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes • Soins spécifiques de pieds de diabétiques • Consultations diététiques • Vente de matériel spécialisé • Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé • Activités d'information et de prévention <p>026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch</p>
	<p>Ligue pulmonaire fribourgeoise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations infirmières et suivi ambulatoire des affections pulmonaires • Permanence 24/7 sans rendez-vous • Instruction, location et vente d'appareils respiratoires • Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage • Formation de professionnels de santé • Activités d'information et de prévention <p>026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch</p>
	<p>CIPRET Fribourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention <p>026 425 54 10 – info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch/</p>

Février 2024





LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ !

